

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dichlorométhane qualité HPLC min. 99,8 % qualité isocratique stabilisé avec du 2-méthylbut-2-

Révision: 15.08.2025

Code du produit: AC11.00735

Page 1 de 14

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Dichlorométhane qualité HPLC min. 99,8 % qualité isocratique stabilisé avec du 2-méthylbut-2-

Nom de la substance: dichlorométhane; chlorure de méthylène
 Numéro d'Enregistrement 01-2119480404-41-XXXX
 REACH:
 N° CAS: 75-09-2
 N° Index: 602-004-00-3
 N° CE: 200-838-9

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Réactifs et produits chimiques de laboratoire
 À des fins de laboratoire et d'analyse uniquement.

Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: AnalytiChem Services, Unipessoal, Lda
 Rue: Rua de Júlio Dinis 676 7º
 Lieu: N-4050-320 Porto
 Téléphone: +351 226002917
 E-mail: info@analytichem.com
 Interlocuteur: SDS service department
 E-mail: SDS@analytichem.com
 Internet: www.analytichem.com
 Service responsable: SDS service department

Renseignements concernant le fabricant/fournisseur

Société: AnalytiChem Belgium NV
 Rue: Industriezone "De Arend" 2
 Lieu: B-8210 Zedelgem
 Téléphone: +32 50 28 83 20
 E-mail: info.be@analytichem.com
 Interlocuteur: SDS service department
 E-mail: SDS@analytichem.com

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dichlorométhane qualité HPLC min. 99,8 % qualité isocratique stabilisé avec du 2-méthylbut-2-

Révision: 15.08.2025

Code du produit: AC11.00735

Page 2 de 14

Service responsable:

AnalytiChem:

EU-Belgium: AnalytiChem Belgium, Industriezone "De Arend" 2, 8210 Zedelgem, Belgium, +32 50 28 83 20

EU-Germany: AnalytiChem Germany, Stempelstrasse 6, 47167 Duisburg, Germany, +49 203 51 94 – 200

EU-Netherlands: AnalytiChem Netherlands, Communicatieweg 7, 3641 SG Mijdrecht, The Netherlands, +31 297 286848

UK: AnalytiChem UK, Unit 7 Launton Business Center, Murdock Road, Bicester, OX26 4XB, England, +44 1869 355 500

USA: AnalytiChem USA, 227 China Road, Winslow, Maine, 04901, United States, +1 800-244-8378

Canada: AnalytiChem Canada, 21800 Clark Graham Avenue, Baie d'Urfe, H9X 4B6, Canada, +1 514-457-0701

Australia: ORE Research & Exploration Pty Ltd, 37A Hosie Street, Bayswater North, 3153, Australia, +61 3 9729 0333

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

070 245 245 (8002 5500 Luxembourg) / +32 2 808 3237 (CHEMTREC-Belgium) / +352 20 20 24 16 (CHEMTREC-Luxembourg)

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Règlement (CE) n° 1272/2008

Carc. 2; H351

Skin Irrit. 2; H315

Eye Irrit. 2; H319

STOT SE 3; H336

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

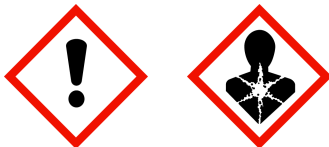
Règlement (CE) n° 1272/2008

Mention

Attention

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H315

Provoque une irritation cutanée.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H351

Susceptible de provoquer le cancer.

H335

Peut irriter les voies respiratoires.

H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H373

Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins, foie, sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

P201

Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P260

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dichlorométhane qualité HPLC min. 99,8 % qualité isocratique stabilisé avec du 2-méthylbut-2-

Révision: 15.08.2025

Code du produit: AC11.00735

Page 3 de 14

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substances**

Formule:	CH ₂ Cl ₂
Poids moléculaire:	84,93 g/mol

Composants pertinents

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
75-09-2	dichlorométhane			100 %
	200-838-9	602-004-00-3	01-2119480404-41-XXXX	
	Carc. 2, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H351 H315 H319 H336			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
75-09-2	200-838-9	dichlorométhane	100 %
	dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 2000 mg/kg		

Information supplémentaire

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des mesures de premiers secours****Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.
Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dichlorométhane qualité HPLC min. 99,8 % qualité isocratique stabilisé avec du 2-méthylbut-2-

Révision: 15.08.2025

Code du produit: AC11.00735

Page 4 de 14

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Protéger l'oeil non blessé.

Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement.

Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant, L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Vertiges, État d'ivresse

Troubles gastro-intestinaux, Vomissement

État inconscient, Toux

Troubles respiratoires, Dyspnée

Opacité de la cornée. Collapsus circulatoire

Lésions du foie et des reins

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquides non combustibles

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Chlorure d'hydrogène (HCl)

Phosgène

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dichlorométhane qualité HPLC min. 99,8 % qualité isocratique stabilisé avec du 2-méthylbut-2-

Révision: 15.08.2025

Code du produit: AC11.00735

Page 5 de 14

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulter un spécialiste

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention**

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

Autres informations

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Lire l'étiquette avant utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Utiliser un équipement de protection personnel.

Assurer une aération suffisante. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols. Utiliser un échappement (laboratoire).

Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Éviter de: formation d'aérosol ou de nébulosité Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

Information supplémentaire

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dichlorométhane qualité HPLC min. 99,8 % qualité isocratique stabilisé avec du 2-méthylbut-2-

Révision: 15.08.2025

Code du produit: AC11.00735

Page 6 de 14

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Protéger contre: Lumière

Conseils pour le stockage en commun

exigences nationales

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

température de stockage +2°C - +25°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Noms des agents	ppm	mg/m³	F/m³	Catégorie	Origine
75-09-2	Chlorure de méthylène; Dichlorométhane	50	177		8 h	
		200	706		15 min	

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Noms des agents			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
75-09-2	dichlorométhane			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	353 mg/m³
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	systémique	706 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	12 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	88,3 mg/m³
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	systémique	353 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	5,82 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,06 mg/kg p.c./jour

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Noms des agents	
Milieu environnemental		Valeur
75-09-2	dichlorométhane	
Eau douce		0,31 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,27 mg/l
Eau de mer		0,031 mg/l
Sédiment d'eau douce		2,57 mg/kg
Sédiment marin		0,26 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		26 mg/l
Sol		0,33 mg/kg

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dichlorométhane qualité HPLC min. 99,8 % qualité isocratique stabilisé avec du 2-méthylbut-2-

Révision: 15.08.2025

Code du produit: AC11.00735

Page 7 de 14

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

lunettes à coques

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Gants de protection appropriés KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, email: vertrieb@kcl.de avec la spécification (test selon la norme EN374):

Lors de contact fréquents avec les mains: Aucune donnée disponible

En cas d'un bref contact avec la peau

Nom commercial du produit/désignation: KCL 890 Vitoject®

Matériel recommandé: FKM (caoutchouc fluoré) 0,7 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 120 min

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés. Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Le choix de la protection corporelle dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses. La résistance chimique des agents de protection doit être clarifiée avec leurs fournisseurs.

Protection respiratoire

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: AX

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Protection contre les risques thermiques

Aucune donnée disponible

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dichlorométhane qualité HPLC min. 99,8 % qualité isocratique stabilisé avec du 2-méthylbut-2-

Révision: 15.08.2025

Code du produit: AC11.00735

Page 8 de 14

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	limpide
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	-95 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	40 °C
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité:	13 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	22 vol. %
Point d'éclair:	X
Température d'auto-inflammation:	605 °C
Température de décomposition:	>120 °C
pH-Valeur (à 20 °C):	neutre
Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	20 g/l
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
La vitesse de dissolution:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
La stabilité de la dispersion:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur: (à 20 °C)	475 hPa
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	1,336 g/cm³
Densité relative:	Aucune donnée disponible
Densité apparente:	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative:	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules:	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion	Aucune donnée disponible
Combustion entretenue:	Aucune donnée disponible
Température d'inflammation spontanée	Aucune donnée disponible
solide:	Aucune donnée disponible
gaz:	Aucune donnée disponible

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Épreuve de séparation du solvant:	Aucune donnée disponible
Teneur en solvant:	Aucune donnée disponible
Teneur en corps solides:	0%
Point de sublimation:	Aucune donnée disponible
Point de ramollissement:	Aucune donnée disponible
Point d'écoulement:	Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dichlorométhane qualité HPLC min. 99,8 % qualité isocratique stabilisé avec du 2-méthylbut-2-

Révision: 15.08.2025

Code du produit: AC11.00735

Page 9 de 14

Aucune donnée disponible:

Viscosité dynamique:
(à 20 °C)

0,43 mPa·s

Durée d'écoulement:

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucune donnée disponible

10.2. Stabilité chimique

Oxydes d'azote (NOx) Protéger contre: Lumière

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Métaux alcalins

Métal alcalino terreux

Acide nitrique

Amines

Hydrocarbures, aromatique

K, Na, Al

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

10.5. Matières incompatibles

Articles en caoutchouc

Matières plastiques

Métaux

Métal léger

Acier

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Oedème pulmonaire

Pneumonie

irritations des muqueuses

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dichlorométhane qualité HPLC min. 99,8 % qualité isocratique stabilisé avec du 2-méthylbut-2-

Révision: 15.08.2025

Code du produit: AC11.00735

Page 10 de 14

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
75-09-2	dichlorométhane				
	orale	DL50 > 2000 mg/kg	Rat	Other company data (1988)	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Rat	Other company data (1988)	OECD Guideline 402

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Exerce un effet dégraissant sur la peau. Dermatite

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Susceptible de provoquer le cancer. (dichlorométhane)

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (dichlorométhane)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune donnée disponible

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune donnée disponible

Expériences tirées de la pratique

Aucune donnée disponible

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Autres informations

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Irritant, L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Vertiges, État d'ivresse

Troubles gastro-intestinaux, Vomissement

État inconscient, Toux

Troubles respiratoires, Dyspnée

Opacité de la cornée. Collapsus circulatoire

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dichlorométhane qualité HPLC min. 99,8 % qualité isocratique stabilisé avec du 2-méthylbut-2-

Révision: 15.08.2025

Code du produit: AC11.00735

Page 11 de 14

Lésions du foie et des reins

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
75-09-2	dichlorométhane					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 193 mg/l	96 h	Pimephales promelas	Bull Environ Contam Toxicol 20, 344-352	According to test methods described by t
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 27 mg/l	48 h	Daphnia magna	Study report (1979)	According EPA publication
	Toxicité pour les poissons	NOEC 357 mg/l	8 d	Pimephales promelas	Bull Environ Contam Toxicol 39, 869-876 (	other: ASTM E729-80

12.2. Persistance et dégradabilité

68 %; 28 d; aerob

OECD 301D

Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
75-09-2	dichlorométhane	1,25

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
75-09-2	dichlorométhane	> 0,91 - < 7,9		Washington, DC, US E

12.4. Mobilité dans le sol

log Koc: 1,00

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

12.7. Autres effets néfastes

Éviter une introduction dans l'environnement.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dichlorométhane qualité HPLC min. 99,8 % qualité isocratique stabilisé avec du 2-méthylbut-2-

Révision: 15.08.2025

Code du produit: AC11.00735

Page 12 de 14

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

élimination selon la loi "Kreislaufwirtschafts- und Abfallgesetz (KrW-/AbfG)".

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1593
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	DICHLOROMÉTHANE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	6.1
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	6.1
Code de classement:	T1
Dispositions spéciales:	516
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
Catégorie de transport:	2
N° danger:	60
Code de restriction concernant les tunnels:	E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1593
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	DICHLOROMÉTHANE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	6.1
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	6.1
Code de classement:	T1
Dispositions spéciales:	516 802
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1593
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	DICHLOROMETHANE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	6.1
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	6.1
Dispositions spéciales:	-
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
EmS:	F-A, S-A

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dichlorométhane qualité HPLC min. 99,8 % qualité isocratique stabilisé avec du 2-méthylbut-2-

Révision: 15.08.2025

Code du produit: AC11.00735

Page 13 de 14

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1593
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	DICHLOROMETHANE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	6.1
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	6.1
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	2 L
Passenger LQ:	Y642
Quantité exceptée:	E1
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	655
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	60 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	663
IATA-Quantité maximale (cargo):	220 L

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 59, Inscription 75

Indications relatives à la directive

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

2012/18/UE (SEVESO III):

Information supplémentaire

Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant. Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D):

2 - présente un danger pour l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,6,7,8,9,11,15.

Abréviations et acronymes

Skin Irrit. 2: Irritation cutanée, catégorie de danger 2

Eye Irrit. 2: Irritation oculaire, catégorie de danger 2

Carc. 2: Cancérogénicité, catégorie de danger 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, catégorie de danger 3

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, catégorie de danger 2

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H315

Provoque une irritation cutanée.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Dichlorométhane qualité HPLC min. 99,8 % qualité isocratique stabilisé avec du
2-méthylbut-2-**

Révision: 15.08.2025

Code du produit: AC11.00735

Page 14 de 14

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins, foie, sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Information supplémentaire

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.